

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 2 (1974)

DOI: 10.11588/fr.1974.0.46427

---

#### Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

JEAN HUBERT

LES PRÉMISSSES DE LA RENAISSANCE CAROLINGIENNE  
AU TEMPS DE PÉPIN III

Dans le domaine des arts appliqués, la Renaissance carolingienne s'est affirmée comme un mouvement puissant et créateur dès le début même du règne de Charlemagne. Ainsi que le montre très clairement l'histoire de la miniature, l'originalité des réalisations est frappante, au point que l'on ne saurait mettre celle-ci en question, mais elle devrait être considérée comme une sorte de miracle si, pour beaucoup de ses manifestations, elle n'avait pas été préparée pendant la période immédiatement antérieure, c'est-à-dire au VIII<sup>e</sup> siècle et particulièrement pendant le règne de Pépin III. Dès la mort de Charles Martel, survenue en 741, ses deux fils, Pépin et Carloman, eurent des responsabilités d'homme d'état. Le second se fit moine au Mont-Cassin en 747, mais après avoir pris d'importantes initiatives dans l'exercice du pouvoir. Pépin fut sacré roi à Soissons en 752. Il est mort en 768, âgé de 53 ans environ. L'action personnelle de l'un et de l'autre de ces princes est difficile à préciser, sauf sur un point important. On sait qu'ils furent tous deux les promoteurs du rapprochement de l'état franc avec la papauté et qu'ils prirent une part active à la réforme du clergé franc réalisée par l'adoption progressive de la liturgie romaine. Il est important de rappeler que Charlemagne, dans ce domaine, ne fit que poursuivre la politique de ses prédécesseurs. Des études récentes l'ont d'autant mieux mis en évidence qu'elles ont révélé les rôles de premier plan que jouèrent dans l'orientation de la politique de l'état franc deux prélats qui témoignèrent de qualités exceptionnelles, Boniface, l'apôtre de la Germanie, mort en 755, et Chrodegang, apparenté à la famille royale, chancelier de Charles Martel, ambassadeur auprès du roi des Lombards puis auprès du pape, évêque de Metz de 742 à 766<sup>1</sup>. La critique contemporaine s'est surtout attachée à retrouver les antécédents historiques de la politique de Charlemagne, mais la recherche doit également s'appliquer à déceler les grands faits appartenant au domaine des

---

<sup>1</sup> Settimane di Studio del Centro Italiano di studi sull' alto Medioevo, VII, Le Chiese nei regioni dell' Europa occidentale e loro rapporti con Roma all' 800 (7-13 aprile 1959), 2 vol., Spolète, 1960. Voir en particulier les communications de Theodor SCHIEFER et de Cyril VOGEL.

arts ou à celui de l'architecture qui ont pu préparer au cours du VIII<sup>e</sup> siècle, bien avant l'avènement de Charlemagne, l'essor créateur que les historiens ont désigné sous le nom de Renaissance carolingienne.

1. Pendant le haut Moyen Age, le rôle du monachisme dans les divers domaines de la culture n'eut pas l'importance qu'il prit un peu plus tard, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Les établissements étaient alors moins nombreux. Beaucoup de basiliques funéraires édifiées dans les faubourgs des villes épiscopales ne sont devenues des abbayes de l'ordre de Saint-Benoît qu'après le X<sup>e</sup> siècle. Un certain nombre de monastères créés au V<sup>e</sup> ou au VI<sup>e</sup> siècle n'existaient déjà plus au VIII<sup>e</sup> siècle. Mais ce siècle vit au contraire prospérer les établissements monastiques d'hommes et de femmes dits »colombaniens« parce que créés au cours du VII<sup>e</sup> siècle sous l'influence directe ou indirecte de l'Irlandais Colomban et de ses disciples. Au nombre de plus de deux cents, le groupement le plus dense de ces abbayes se situe dans le nord-est de la Gaule, entre la région parisienne et la Germanie du nord. Il est très frappant pour l'historien de constater que ce fut dans ces régions qu'apparaîtront plus tard les principaux centres de la Renaissance carolingienne. Il n'est pas possible d'y voir l'effet du hasard. Certes, comme l'ont montré des recherches récentes<sup>2</sup>, ces monastères furent à l'origine construits sans faste et même sans recherche de plan régulier, puisque les fouilles et d'anciens plans, ont montré que des orientations différentes avaient été données aux diverses églises, au nombre de deux ou de trois, qui s'élevaient auprès des lieux d'habitation. Mais des documents d'archives et quelques textes nous montrent que ces établissements prospérèrent rapidement au cours du VIII<sup>e</sup> siècle, des donations territoriales accroissant sans cesse leurs ressources. L'art y gagna ce qu'y perdit l'esprit de pauvreté. Une implantation plus régulière des bâtiments claustraux et de deux églises s'observe aux environs de l'an 700 à Manglieu, monastère d'Auvergne situé non loin de Clermont<sup>3</sup>. Le plan qui deviendra classique dans toute la chrétienté au Moyen Age, celui d'un groupement absolument régulier de l'église et des divers bâtiments autour d'une grande cour carrée à portiques apparaît pour la première fois à notre connaissance en 763 à Lorsch, non loin de Mayence. C'était une fondation du grand homme d'église dont j'ai déjà parlé, Chrodegang, évê-

<sup>2</sup> Jacques MERTENS, Recherches archéologiques dans l'abbaye mérovingienne de Nivelles, dans: *Archeologia Belgica*, 1961 p. 89-113. — Jean HUBERT, Jean PORCHER et W.-F. VOLBACH, *L'Europe des Invasions*, Paris, 1967, p. 64-67. Voir les plans publiés dans ce volume, p. 302-305. — Une étude d'ensemble, d'après les textes et d'après les monuments, est donnée pour les monastères de femmes par la Marquise de MAILLÉ, *Les cryptes de Jouarre*. Paris, 1971.

<sup>3</sup> *L'Europe des Invasions*, pp. 32 et 289. Cf. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1958, p. 91-108.

que de Metz. Ce premier monastère, construit dans un lieu insalubre, fut abandonné peu après sa construction et c'est pourquoi des fouilles en ont fait retrouver toutes les substructions. L'ensemble présente déjà une régularité frappante<sup>4</sup>.

Dans le même temps, des moines et des moniales s'exerçaient déjà à l'enluminure des manuscrits liturgiques. L'aménagement de la crypte Saint-Paul de Jouarre dont, nous parlerons plus loin, émouvant et frappant témoignage d'un changement décisif dans les structures et dans le décor de l'architecture religieuse de caractère funéraire, date également du VIII<sup>e</sup> siècle. Ce temps ne fut-il pas celui d'une sorte de pré-renaissance?

2. Ce n'est qu'à partir de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle qu'est attestée en Gaule l'occidentation *more romano* des églises, c'est-à-dire attestant une volonté d'imiter les dispositions des deux plus importantes églises de Rome, la cathédrale Saint-Sauveur du Latran et la basilique Saint-Pierre du Vatican, en dirigeant le sanctuaire vers l'occident et l'entrée vers l'orient<sup>5</sup>. En Gaule, l'imitation scrupuleusement fidèle des confessions dites «à la Romaine» est au contraire antérieure à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. La crypte de Saint-Viâtre (Loir-et-Cher) n'a pas l'antiquité qu'on lui a prêtée, mais on a toutes raisons de croire, avec M. Crosby et avec Jules Formigé qu'une crypte à couloir annulaire existait au chevet de l'église monastique de Saint-Denis quand le pape Etienne II vint y sacrer roi Pépin III en l'année 754<sup>6</sup>. Cet emprunt à l'architecture romaine s'explique aisément. Léon Levillain et d'autres historiens ont pleinement montré l'importance historique de l'étroit rapprochement qui se fit entre l'état franc et la papauté au temps d'Etienne II (752-757) pour répondre aux graves menaces que les Lombards faisaient alors peser sur Rome. Les conséquences en furent nombreuses. Le désir qu'avaient manifesté de bonne heure Pépin et Carloman de réformer le clergé franc en lui faisant adopter le chant puis la liturgie tels qu'on les pratiquait alors dans les églises de Rome, en fut certainement renforcé. L'envoi que fit le pape Paul I<sup>er</sup> à Pépin III de l'Antiphonaire et du Responsorial romains se place vers 760. A cette époque, les circonstances historiques favorisent un désir sincère de réforme religieuse et une indéniable volonté de puissance s'appliquant à préparer des temps nouveaux.

<sup>4</sup> Friedrich BEHN, Die karolingische Klosterkirche von Lorsch an der Bergstraße nach den Ausgrabungen 1925-1928 und 1932-1933. Berlin, 1934. — Jean HUBERT, Jean PORCHER, W.-F. VOLBACH, L'Empire carolingien, p. 296; plan et élévation restituée, p. 296, fig. A et B.

<sup>5</sup> L'Empire carolingien, p. 294, fig. p. 327-333.

<sup>6</sup> Summer MCK CROSBY, The Abbey of Saint-Denis (475-1122). New Haven, 1942, p. 92. — Jules FORMIGÉ, L'Abbaye royale de Saint-Denis. Recherches nouvelles. Paris, 1960, p. 61.

3. Parmi les prélats de Gaule, Chrodegang fut le premier à porter le titre d'archevêque. Il fut aussi le premier à faire adopter la liturgie romaine par le clergé de sa ville épiscopale. Il compléta son oeuvre de façon exemplaire, vers 754, en dotant ce même clergé d'une *Regula* analogue à celle des moines pour ce qui était de la vie commune et de la récitation de l'office<sup>7</sup>. Cette réforme radicale créait pour des siècles des »chapitres« de »chanoines« auprès des cathédrales, et un peu plus tard, auprès des églises que l'on appela »collégiales«. Pour se répandre et s'imposer dans de nombreuses régions de la Gaule, la réforme bénéficia de l'appui des empereurs pendant tout le IX<sup>e</sup> siècle. La réforme grégorienne acheva de la rendre universelle. Au point de vue religieux, cette institution née vers le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle a donc transformé l'église de France. Elle fut aussi de grande conséquence pour l'évolution de la structure et de l'aspect de beaucoup de villes de France.

Pour le montrer, résumons en quelques mots ce que j'ai exposé assez longuement ailleurs<sup>8</sup>. Les chefs-lieux des *civitates* de la Gaule devinrent au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècle villes épiscopales. A cette époque, les vastes et somptueuses villes ouvertes, remarquables par leur plan régulier et parées de somptueux édifices publics, n'existaient plus. Détruites en partie par les invasions germaniques du III<sup>e</sup> siècle, elles furent remplacées à la fin de ce siècle par des villes-citadelles que constituait le quartier de l'ancienne ville reconnu comme le plus facile à défendre, soit en raison de son site élevé, soit à cause de la proximité d'un obstacle. On entoura cette ville très réduite d'une haute muraille qui protégea la population qui subsistait, mais en privant celle-ci d'air et de lumière. A l'extérieur, on supprima les vestiges de la ville du Haut Empire pour créer un *no man's land* d'une centaine de mètres qui était nécessaire à la défense. Ces grands changements, faits pour prévenir tout retour offensif des Barbares furent particuliers à la Gaule et ils y contrarièrent pendant longtemps tout important essor de la vie urbaine. C'est à l'époque carolingienne qu'apparurent les premières vellétés de renaissance, et la réforme des chapitres canoniaux inspirée par Chrodegang en fut la cause directe. Comme nous venons de le voir, les villes-citadelles de la Gaule étaient très petites. La superficie des plus favorisées n'excédait pas celle du Jardin des Tuileries. Or la réforme nécessitait la construction auprès de l'ancien groupe épiscopal d'une nouvelle église et de

<sup>7</sup> E. MORHAIN, Origines et histoire de la »Regula canonicorum« de saint Chrodegang, dans: *Miscellanea Pio Paschini*, Rome, 1948, p. 173-185.

<sup>8</sup> Jean HUBERT, Évolution de la topographie et de l'aspect des villes de Gaule du Ve au Xe siècle, dans: *Settimane di studio del Centro italiano di Studi sull'alto Medioevo*, VI, Spolète, 1958-1959, p. 529-568.

bâtiments destinés à la vie commune des chanoines d'une étendue comparable à celle d'un monastère. Exproprier des habitants et les reloger à l'extérieur des murailles ne suffisant pas toujours, on commença, en certains lieux, la démolition de l'enceinte du Bas Empire. Un nouvel urbanisme aurait ainsi pu naître si les invasions normandes n'avaient obligé à relever précipitamment les murailles que l'on avait imprudemment tenté de faire disparaître. Les conséquences de l'établissement des chapitres au VIII<sup>e</sup> et au IX<sup>e</sup> siècle à l'intérieur des villes épiscopales de la Gaule n'en furent pas moins considérables. *Intra muros*, la population fut presque exclusivement composée d'ecclésiastiques et des laïcs attachés à leur service<sup>9</sup>. Si en France, en Grande-Bretagne et dans les pays germaniques, les cathédrales du Moyen Age ont pu être édifiées sur de très grandes dimensions, c'est parce que le vaste emplacement nécessaire à ces constructions avait été réservé à l'intérieur des cités par le terrain abandonné dès l'époque carolingienne aux chapitres de chanoines et à leurs dépendances. L'importance de la réforme élaborée et en partie réalisée dès le VIII<sup>e</sup> siècle se démontre d'une autre manière. Dans certaines villes épiscopales, au lieu de construire une nouvelle église pour les chanoines, comme il fut fait à Lyon et à Vienne, on se contenta de mettre à la disposition de ces derniers, pour y célébrer l'office quotidien, l'une des deux églises qui composaient depuis l'époque mérovingienne ce que les archéologues italiens appellent une «cathédrale double». Quand on remplaça au Moyen Age ces deux sanctuaires par une seule cathédrale, celle-ci hérita souvent du vocable et des prérogatives de l'église que l'évêque avait mise à la disposition de son chapitre. J'ai montré que l'on procéda ainsi pour Notre-Dame de Paris et pour un certain nombre d'autres cathédrales de France<sup>10</sup>.

Une autre conséquence de la création des chapitres intéresse également l'histoire de l'architecture religieuse du Moyen Age. Comme aux moines bénédictins, on fut dans l'obligation d'imposer aux chanoines une clôture à l'intérieur de leur église pour qu'ils ne fussent pas gênés par la vue et par les allées et venues des fidèles pendant la récitation quotidienne de l'office. Telle fut l'origine des clôtures de chœur et des jubés du Moyen Age, importantes constructions de bois ou de pierre, abondamment sculptées de scènes rappelant l'iconographie du décor extérieur des églises, mais présentant le grave inconvénient de cacher entièrement aux fidèles la vue du maître-autel. La présence d'autels

<sup>9</sup> Cf. Jean HUBERT, *La Renaissance carolingienne et la topographie religieuse des cités épiscopales*, même publication, I, Spolète, 1953, p. 219-225.

<sup>10</sup> *Les origines de Notre-Dame de Paris*, dans: *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 1964, p. 5-26. — *Les cathédrales doubles de la Gaule*, dans: *Genava (Mélanges Louis Blondel)* XI, 1963, p. 105-125.

secondaires au pied du jubé pour la célébration de la messe destinée aux fidèles groupés dans la nef, palliait insuffisamment les inconvénients de ce cloisonnement de la prière. Les Réformés s'attaquèrent aux images des jubés et la contre-réforme supprima les clôtures dans beaucoup de cathédrales afin d'y rendre bien visible de tous l'autel principal pour lequel on composa de nouveaux décors<sup>11</sup>.

4. Comme l'a remarquablement montré M. André Grabar, l'importance de plus en plus grande prise par le culte des reliques, pendant le haut Moyen Age, a entraîné des innovations importantes pour l'évolution de l'architecture religieuse de l'époque carolingienne<sup>12</sup>. Or ce fut dès le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle que fut réalisée pour la première fois, à notre connaissance, une disposition architecturale encore imparfaite, mais qui annonce très directement celles de l'époque carolingienne. On le sait grâce au livre tout récent de la Marquise de Maillé qui a pu déterminer avec précision l'histoire des aménagements successifs de la crypte Saint-Paul de Jouarre en utilisant les archives des monuments historiques et, surtout, les descriptions et les relevés des fouilles faits au siècle dernier par l'abbé Thiercelin qui étaient demeurés inédits<sup>13</sup>. Résumons dans leur succession chronologique les faits que l'on peut établir avec certitude d'après l'histoire du monastère et la stratigraphie des fouilles. L'abbaye de Jouarre fut fondée au début du VII<sup>e</sup> siècle par un haut personnage de l'aristocratie franque, Adon, frère de saint Ouen, afin d'abriter une communauté de femmes. Une église funéraire fut édifiée à la limite de la clôture du monastère pour recevoir les sépultures des religieuses. Cette église funéraire était à l'origine une construction fort simple dessinant sur le sol un rectangle de 11 mètres de largeur et de 22 mètres de longueur. Selon les traditions du monastère, la première abbesse, Théodechilde, avait pour parent l'un des plus éminents prélats du temps, Agilbert, qui séjourna longtemps en Grande-Bretagne et finit évêque de Paris. C'est lui qui aurait fait construire à l'est du chevet de l'église funéraire une salle hypostyle où il fit disposer sa sépulture dans les dernières années du VII<sup>e</sup> siècle. Une cinquantaine d'années plus tard, vers le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, on vénéra comme sainte cette première abbesse nommée Théodechilde et pour mieux honorer sa sépulture, on plaça celle-ci au centre de la salle hypostyle. Le mur occidental fut pourvu à cette occasion d'un superbe parement décoratif fait, comme celui de la *Torhalle* de Lorsch d'une superposition de carrés, de losanges

<sup>11</sup> Cf. Jean HUBERT, *La vie commune des clercs et l'archéologie*, dans: *La vita commune del clero dei secoli XI e XII*. Milan, 1961, p. 95 et suiv.

<sup>12</sup> André GRABAR, *Martyrium. Recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique*. Paris, Tome I, 1941, passim.

<sup>13</sup> Marquise de MAILLÉ, *Les cryptes de Jouarre*. Paris, 1971 (Sous presse).

et de polygones. Le tombeau même de la sainte fut surmonté d'un cénotaphe de pierre sur le décor duquel je reviendrai plus loin. Les changements d'ordre architectural ne furent pas moins importants que ceux qui furent apportés au décor. La salle hypostyle fut surmontée d'une construction de même plan qui devint le sanctuaire de l'église supérieure. Le sol de l'église primitive fut exhaussé de manière à rejoindre le niveau de ce sanctuaire. La plus importante innovation fut de ménager dans toute la hauteur du sol surélevé de la nef un étroit couloir voûté dirigé de l'ouest à l'est qui avait pour but de permettre à des fidèles venus de l'extérieur d'aller vénérer le tombeau de la sainte dans sa crypte sans risquer de troubler les offices ou de ne point respecter la clôture monastique. Il est à peine besoin de faire remarquer combien une telle disposition des accès était incommode puisqu'elle ne permettait pas une circulation continue des pèlerins et des fidèles. Ce couloir enterré, imaginé vers le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, n'en constitue pas moins un type intermédiaire très remarquable entre les confessions »à la romaine« et les cryptes de l'époque carolingienne qui existent encore à Saint-Médard de Soissons, à Saint-Philibert-de-Grandlieu, à Saint-Germain d'Auxerre et à Saint-Pierre de Flavigny<sup>14</sup>.

5. Le cénotaphe de l'abbesse Théodechilde a été sculpté dans une pierre dure du pays, vers le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, d'un décor admirable fait de rangées de conques marines alternant avec les lignes successives d'une longue inscription qui exalte la noblesse et les vertus de la sainte qualifiée de *beata*. Cette inscription n'a pas encore la parfaite régularité dans le tracé des lettres, imitée des inscriptions antiques qui caractérise l'épigraphie carolingienne depuis l'épitaphe du pape Hadrien Ier qui fut gravée en 795 sur l'ordre de Charlemagne<sup>15</sup>. Comme les rubriques en capitales des manuscrits liturgiques écrits et décorés en Gaule pendant le VIII<sup>e</sup> siècle, l'inscription du cénotaphe de Jouarre n'en marque pas moins une date importante dans l'évolution des signes de l'écriture. Plusieurs lettres appartiennent encore à l'épigraphie mérovingienne, mais dans son aspect général l'épitaphe indique que son graveur a cherché à se rapprocher de la belle clarté des inscriptions antiques. On peut en dire autant de l'inscription en lettres capitales de l'ivoire de Genoels-Elderen conservé à Bruxelles, au Musée du Cinquantenaire<sup>16</sup>. L'Évangélaire de Charlemagne lui-même n'est pas sans présenter à la fois des nouveautés et des archaïsmes<sup>17</sup>. Ceci confirme qu'il a existé dans la Gaule

<sup>14</sup> L'Europe des Invasions, p. 304. — L'Empire carolingien, p. 299-301.

<sup>15</sup> J. B. de Rossi, L'inscription du tombeau d'Hadrien Ier. Rome, 1888 (extr. des Mélanges d'archéologie et d'histoire, t. VIII).

<sup>16</sup> Photographie dans: L'Empire carolingien, p. 220.

<sup>17</sup> Id., p. 75-77.

du nord, à partir du milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, des signes avant-coureurs d'une renaissance qui ne donnera tous ses fruits qu'à partir de l'avènement de Charlemagne.

Dans les lignes qui précèdent, nous n'avons évoqué que des faits historiquement assurés. Pour les origines de l'architecture carolingienne proprement dite, on en est réduit à des hypothèses, mais nous allons voir qu'il est peut-être fructueux d'examiner celles qu'autorisent des comparaisons particulièrement frappantes.

Faisons tout d'abord remarquer que le problème des origines n'est pas le même pour les arts appliqués et pour l'architecture. Dans le domaine des arts appliqués un atelier peut réaliser assez vite des oeuvres correctes en s'inspirant au besoin de modèles faisant partie de l'héritage antique ou venus d'autres pays. Il ne peut en être de même pour un monument d'architecture. Un édifice se compose de plusieurs éléments distincts et chacun de ceux-ci ressort de techniques particulières. Il y a la maçonnerie, la taille des pierres, la sculpture, la charpenterie, la toiture, etc. L'architecte ou le maître d'oeuvre ne peut faire de réalisations d'ensemble méritoires que s'il peut réunir des artisans déjà exercés dans leurs spécialités respectives. C'est pourquoi, lorsque nous constatons dans une aire géographique limitée des monuments appartenant à la même époque ou à des époques très voisines les mêmes techniques et les mêmes formes caractéristiques, on peut légitimement supposer une origine commune qui se situe dans un âge antérieur. J'ai traité ailleurs des délicats problèmes qui se posent quand on veut savoir si une oeuvre du haut moyen âge est le fruit d'une survivance ou d'une renaissance de l'art antique, et je n'y reviendrai pas ici<sup>18</sup>. Les hypothèses que suggère l'observation de formes très semblables dans des édifices qui n'ont pas été réalisés par le même atelier sont beaucoup plus simples. C'est ainsi que j'ai pu établir des communautés de techniques entre l'oratoire de Saint-Laurent de Grenoble – vraisemblablement construit au temps de Pépin III – et l'oratoire du palais de Théodulf à Germigny-des-Prés, notamment en ce qui concerne les ordres superposés et le décor de stuc<sup>19</sup>.

Certes, ces similitudes sont beaucoup moins l'indice d'une pré-renaissance que celui des liens assez étroits qui existent entre l'architecture du temps de Charlemagne et celle qui s'est pratiquée en Italie du nord et dans les régions immédiatement voisines depuis le VIII<sup>e</sup> siècle. N'y

<sup>18</sup> Jean HUBERT, *Survivances et renaissances de l'art antique en Gaule pendant le haut Moyen Age*, dans: *Bulletin du Comité international d'histoire de l'art*. IV, 1969, p. 21.

<sup>19</sup> La « crypte » de Saint-Laurent de Grenoble et l'art du Sud-est de la Gaule au début de l'époque carolingienne, dans: *Arte del primo Millenario. – Atti del secondo Convegno per lo studio dell'alto Medioevo.* – Turin, 1953, p. 327-334.

eut-il pas au contraire des formes originales, étrangères à l'art de l'Italie du nord, dont aurait pu hériter sur place l'art carolingien?

Je crois pouvoir répondre affirmativement à cette question en ce qui concerne la chapelle du palais de Charlemagne à Aix-la-Chapelle.

La tribune qui surmonte le collatéral de ce grand monument octogonal est couverte d'un système de voûtes dont on ne trouve l'équivalent ni à Ravenne, ni à Constantinople ni en Asie Mineure. Une succession de berceaux transversaux, c'est-à-dire dont la courbe rayonne par rapport au centre du monument, reposant à chacune de leurs extrémités sur des arcs diaphragmes, constitue cette voûte. M. Felix Kreuzsch, architecte de la cathédrale, a bien voulu m'indiquer d'après ses observations personnelles, que les berceaux n'avaient pas été prévus à l'origine et qu'ils ont pris la place, au cours de l'achèvement des parties hautes de l'édifice, d'une simple charpente que supportaient les arcs diaphragmes. Ce type de couverture est la solution la plus économique pour couvrir solidement une partie tournante, tribune ou déambulatoire de sanctuaire. On voit encore un spécimen remarquablement conservé de ce dispositif au chevet de l'église romane de Dangeau (Eure-et-Loir), non loin de Chartres<sup>20</sup>. Le même système d'arcs diaphragmes et de charpente apparente a pu exister au déambulatoire de Tournus construit au X<sup>e</sup> siècle dont il ne reste de cette époque qu'une partie des murs extérieurs, l'intérieur ayant été pourvu de nouveaux supports et de voûtes au XII<sup>e</sup> siècle.

Comme nous l'indiquions tout à l'heure, les berceaux transversaux de la tribune d'Aix-la-Chapelle ont été seulement mis en place peu avant l'achèvement total de la construction. Cette adjonction était excellente. Outre qu'elle supprimait une cause d'incendie, elle chargeait utilement les piédroits des arcs diaphragmes pour accroître la solidité générale de l'édifice. La combinaison des arcs diaphragmes et des berceaux transversaux a probablement existé dès l'Antiquité, mais la préférence des Romains pour les voûtes lourdes et épaisses n'en favorisait pas l'emploi. A Aix-la-Chapelle, le rôle joué par le voûtement de la tribune dans l'équilibre général du monument apparente beaucoup plus ces voûtes aux solutions trouvées plus tard par les architectes de l'époque gothique pour le combat des poussées dans les grands monuments qu'aux usages de l'antiquité. Il est donc très important de constater que c'est encore dans l'église de Tournus que nous trouvons un emploi de l'arc diaphragme et du berceau transversal comparable à celui qui en fut fait à Aix. Citons pour mémoire les voûtes de la nef. Elles ne remontent qu'au XII<sup>e</sup> siècle et la perfection de l'appareillage ainsi que les arcs à ressaut les font bénéficier des techniques nouvelles. Au contraire, les voûtes de

<sup>20</sup> Cf. Abbé ARTHUR, *L'église de Dangeau (Eure-et-Loir)*. Paris, 1950.

la galilée construites au temps de l'abbé Ardain (1028-1056) sont si comparables à celles d'Aix-la-Chapelle qu'il n'est pas possible de ne pas leur supposer une communauté d'origine.

Certes, l'église de Tournus ne remonte qu'à l'époque romane, mais elle appartient à une région où les traditions carolingiennes furent particulièrement vivaces. L'abbaye de Tournus elle-même avait été fondée par Charles le Chauve pour servir de refuge aux moines chassés de Saint-Philibert-de-Grandlieu par les Normands<sup>21</sup>. Non loin de là, les cryptes carolingiennes de Saint-Germain d'Auxerre existent encore et l'abbatiale de Saint-Bénigne de Dijon a gardé les restes du vaste *oratorium* circulaire qui était la magnifique survivance à l'époque romane du plan carolingien de chevet à rotonde orientale<sup>22</sup>. De même, la Bourgogne recueillit la tradition de certaines formes de châsses et de statues-reliquiaires qui avaient été imaginées à la fin de l'époque carolingienne dans ces régions très peu atteintes par les invasions normandes<sup>23</sup>. Tournus est aujourd'hui la seule église dont les voûtes aient les plus grandes similitudes avec celles d'Aix-la-Chapelle, mais il est probable qu'il y en eut d'autres dans la même région qui ont disparu, parce que l'emploi de berceaux transversaux pour couvrir les bas-côté de beaucoup d'églises cisterciennes vient certainement de la Bourgogne, l'un des principaux berceaux de l'architecture de l'ordre de Cîteaux<sup>24</sup>.

La certitude qui nous manque pour les berceaux de la tribune d'Aix-la-Chapelle, nous l'avons en ce qui concerne l'origine du plan même de la chapelle de Charlemagne, depuis qu'il a été retrouvé un plan tout semblable par M. Honoré Bernard dans ses fouilles de Saint-Riquier<sup>25</sup>. Il s'agit de l'un des trois sanctuaires de l'abbaye de *Centula* reconstruite en 790 par Angilbert, l'église dédiée à la Vierge et aux Apôtres qui apparaissait comme un édifice de plan circulaire sur une ancienne miniature. L'édifice est en réalité un octogone fort semblable à celui d'Aix-la-Chapelle. Certains détails montrent toutefois que ces deux églises contemporaines n'ont pas été construites par un même atelier. Il faut donc supposer qu'ils sont tous deux issus d'un modèle antérieur, remontant peut-être au temps de Pépin III.

<sup>21</sup> Cf. Jean VALLERY-RADOT, *L'église Saint-Philibert de Tournus*. Paris, 1952, p. 43.

<sup>22</sup> *L'Empire carolingien*, pp. 67 et 229.

<sup>23</sup> Nous préparons à ce sujet une étude.

<sup>24</sup> Marcel AUBERT et Marquise de MAILLÉ, *L'architecture cistercienne en France*. Paris, 1945, t. II, p. 208.

<sup>25</sup> Plans comparés, à la même échelle, de la chapelle de Charlemagne à Aix-la-Chapelle et de l'église Notre-Dame de Centula-Saint-Riquier, dans: *L'Empire carolingien*, p. 303.